

Les Objectifs du développement durable Dix considérations

Pierre Jacquemot (Président du Gret)
Audition à l'Assemblée nationale, 1^{er} avril 2015

1. Il faut d'abord saluer sans réserves l'effort des NU d'avoir engagé une **concertation très large**, sur deux ans.
2. Il faut également saluer l'option d'avoir choisi de faire des ODD un **enjeu universel** (« personne ne doit être laissée en chemin »), et plutôt que de parler de lutte contre la pauvreté, de choisir de mettre l'accent sur la conquête de la dignité et des droits humains.
3. Enfin l'ambition est transformatrice, **réduire les inégalités** pour atténuer les facteurs de tensions.
4. Mais il faut le noter, la transformation espérée n'est pas appuyée par une claire analyse des raisons profondes qui sont à **l'origine des inégalités** : le commerce inégal, la financiarisation échevelée, les pertes en biodiversité.
5. Les objectifs sont **au nombre de 17**. C'est beaucoup mais tout retranchement risquerait d'ouvrir la porte à la remise en cause de certains acquis, sur la question du genre en particulier. Aussi faut-il mieux garder la liste proposée.
6. Mettons en exergue trois points sur lesquels une insistance est mise par les associations et qui pourraient aider à renforcer « la vision française des ODD » :
 - **L'approche par les droits** (humains, sociaux, économiques) pour enraciner l'équité. De ce point de vue il faut se féliciter que les ODD tels qu'ils sont aujourd'hui sont proches des principes de la Loi française sur le développement et la solidarité de juillet 2014 (art.1) avec un fort marquage sur les libertés fondamentales.
 - **L'approche par les « socles de protection sociale »** (ODD1, 5 et 10) afin de garantir à tous l'accès aux biens publics et promouvoir des mécanismes de financement appropriés. On se rapproche d'une conception « républicaine » de la solidarité.
 - Enfin **l'approche par les territoires**, afin d'être au plus près des préoccupations de terrain et de ne pas concevoir au nom de l'universalité des formules « prêtes à l'emploi », mais construite patiemment sur les réalités locales et surtout sur la participation des acteurs (principe de l'appropriation).
7. Sur les thématiques, l'apport de la France doit aussi être résolument axé sur les sujets qu'elle peut défendre plus particulièrement (et au cœur des savoir faire bien maîtrisés par ses institutions et les organisations de la société civile. Citons-en cinq : **l'économie paysanne et familiale** comme réponse aux défis de l'alimentation et de la nutrition, **l'éducation pour tous, le droit à la santé pour tous, l'accès à l'eau et à l'assainissement (liquide et solide) et enfin la lutte contre le dérèglement climatique** pour limiter à 2°C la hausse de la température (avec un lien fort avec la COP21). Cette dernière question est dans la conception française transversale : elle interagit dans tous les domaines avec une **transition écologique** marquée.
8. La question des **indicateurs de suivi** est complexe. Retenons qu'ils sont indispensables et qu'ils doivent être mesurables, comparables afin de mesurer les progressions et suffisamment éloquents pour être compris et pour déboucher sur l'action (atténuation, correction, adaptation....).

9. La **cohérence** est une autre question clé. Il convient de veiller à ce qu'il n'y ait pas de contradictions entre certaines mesures qu'imposeraient les politiques de retour à la croissance des économies occidentales (taux de change, bilatéralisme renforcé, protections non tarifaires, repli frileux sur l'immigration...) avec les mesures préconisées au titre des ODD (socles sociaux, transition énergétique, relance de l'APD pour les pauvres, abolition des protections...).
10. Enfin la question du **financement**. Les besoins sont colossaux (de l'ordre de 2 à 3 trillions de dollars par an sur 15 an) au regard de l'aide publique au développement (140 milliards en 2014). Les options sont multiples et toutes légitimes au regard des besoins qui se chiffrent en milliers de milliards de dollars. Notons qu'il revient d'abord aux Etats eux-mêmes de trouver les financements requis par les ODD : par la transition fiscale, par la lutte contre les fuites de capitaux, par la mobilisation des ressources des migrants... Le renforcement des capacités nationales est donc un élément clé. Ensuite peuvent être abordés les diverses options internationales.

Dans cet ordre d'idées, on peut préconiser de nouvelles modalités d'intervention, centrées sur :

- Le renforcement des capacités locales de mobilisation de l'épargne (bonne gouvernance, civisme fiscal) et de définition et mise en œuvre des politiques publiques dans les pays du Sud ; passant par un approfondissement des processus de décentralisation et un renforcement de capacités des collectivités locales ;
- Une forte diversité et sélectivité des instruments financiers selon les pays et les secteurs ;
- Des dynamiques d'acteurs, associatifs, décentralisés, publics et privés dans une logique de co-création : pouvoirs publics, fondations, entreprises (grandes et petites), collectivités locales, ONG (grandes et petites), acteurs de la recherche peuvent se combiner autour des concepts de « coalition d'acteurs » pour trouver et mettre en œuvre des solutions concrètes ;
- Des projets à cycle long dont une part du risque est portée par des ressources publiques ;
- Des garanties de transparence et de redevabilité des financements au niveau national et international ;
- L'expérimentation, la capitalisation, le changement d'échelle des actions et le partage des informations et des connaissances ;
- Le soutien des ONG : acteurs majeurs de l'innovation pour le développement, détenteurs d'une expertise validée par l'action, organisateurs d'un nouveau partenariat. Cette capacité aussi, doit être soutenue, au-delà de leur rôle d'opérateur.

Groupe
initiatives



Collectif membre de Coordination SUD créé en 1993, le Groupe *initiatives* regroupe dix associations professionnelles de solidarité internationale et d'appui au développement, réunies afin d'unir et partager leurs expériences et leurs savoir-faire : Apdra-Pisciculture Paysanne, AVSF, Ciedel, Essor, Geres, Gevalor, Grdr, Gret, ID, Iram. www.groupe-initiatives.org